

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 108, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Courcoing

BUREAUX: ROUBAIX Téléphone 9-51
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING Téléphone 9-65
3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur: Eug. GUILLAUME

LA CLOTURE DU CONGRÈS NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS A LILLE

Cette séance a été honorée de la présence de M. Berthod, Ministre des Pensions et au cours de la journée d'hier, 15.000 Anciens Combattants ont défilé en ville et ont proclamé leur volonté de paix dans la sécurité.



EN HAUT: Les personnalités assistant Place de la République à Lille, à l'imposant défilé des Anciens Combattants; on voit au premier plan de gauche à droite: M. le général ETIN, MAHIEU, sénateur du Nord, ancien Ministre; BERTHOD, Ministre des Pensions; ROSSIGNOL, Président de l'U. N. C.; LANGERON, Préfet du Nord, et INGELBANS, conseiller municipal de Lille. — EN BAS: Le salut des mille drapeaux après le défilé des Anciens Combattants.

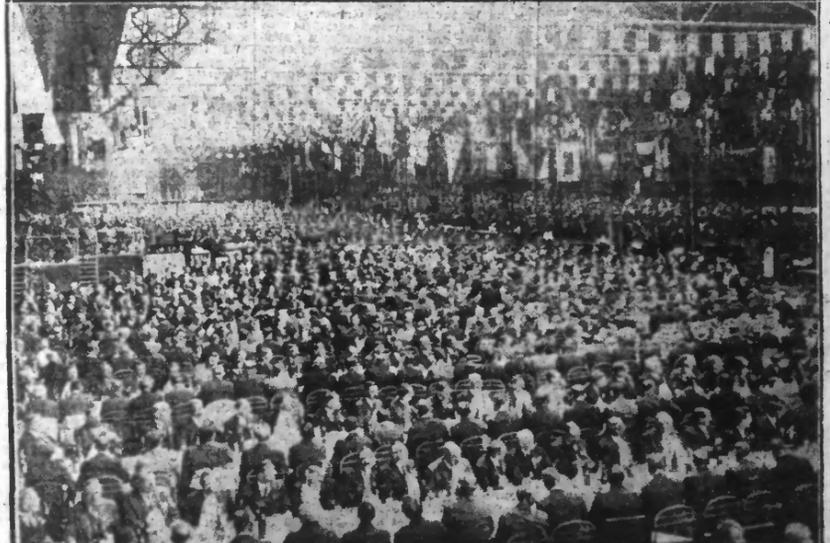
Une grande journée historique a été vécue hier à Lille. Elle marque la volonté pacifique des A. C. de France, celle du pays tout entier dont ils sont le reflet. 15.000 anciens polus ont défilé dans les rues de la capitale de la Flandre française. Ils venaient de tous les points de la région du Nord et de la France entière. Après avoir défilé, ils se sont réunis, ont affirmé en de solennelles déclarations leur volonté pacifique sous le signe du désarmement simultané et avec la garantie de volontés mondiales en faveur de la Paix universelle.

Les plus hautes autorités de l'Etat français, représentées par M. BERTHOD, ministre des Pensions et porte-parole de M. HERRIOT, président du Conseil ont approuvé les paroles pacifiques prononcées. Ainsi à Genève, à Lausanne, les représentants de la France se trouvant en excellente posture pour travailler utilement à la consolidation, à la durée de la paix mondiale.

Pendant la matinée

La matinée débuta par deux services religieux célébrés à la mémoire de M. Paul DOUMER, Président de la République et des soldats morts pour la France.

Le premier de ces services eut lieu à l'église Saint-Maurice, sous la présidence de son Eminence le cardinal Liénart, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre et membre d'honneur du Conseil d'Administration de l'U.N.C. du Nord. Mgr Régent, officier de la Légion d'honneur, aumônier militaire, membre du Conseil d'Administration de l'U.N.C., section Lilloise, y prononça le sermon de circonstance.



Une rue générale du banquet monstre dans le grand Hall de la Foire Commerciale de Lille.

Le second service religieux, très émouvant en sa simplicité, se déroula à l'église Réformée de Lille.

Le Cortège du Souvenir

Dès 9 h. 45, les sociétés devant participer au grand cortège du souvenir s'assemblèrent rue du Molinel et place de la Gare.

Derrière le peloton de gendarmerie, ce cortège groupa les sociétés suivantes avec leurs drapeaux: musique municipale de Lille; Harmonie Royale de Mons (Belgique); Fédération Interalliée des A.C. dit F.I.D.A.C.; Conseil départemental de l'U.N.C. et son président M. A. GOUDEBERT; Conseil National de l'U.N.C. avec M. Rossignol, président.

Venaient ensuite les A. C. Belges, Britanniques, (British Legion), des Etats-Unis (American Legion), Italiens, Polonais, Portugais, Yougoslaves, la musique du 110e R.I., l'Union Nationale des Combattants et ses 80 groupes et drapeaux. Lille, Tourcoing, Cambrai, Dunkerque, Valenciennes, Hazebrouck, etc., etc. Enfin, les drapeaux et délégations des Sociétés régionales de mutilés, anciens militaires, les musiques de BERKEM, de THUMERIES, de MARCOING des mineurs de BESSEVALE-SOMAIN, etc., etc.

A 10 h. 30, cet immense cortège groupant 7.000 personnes s'ébranla et, par la rue Faidherbe, la Grand-Place, gagnait le monument aux morts de la ville de Lille, où des fleurs s'entassaient en masse compacte, cependant que la musique du 110e R.I. jouait « La Marseillaise ».

Par les rues du Palais Ribour, Hôpital-Militaire, Nationale, le boulevard de la Liberté, le cortège gagnait ensuite la place de la République et défilait devant la tribune officielle installée face à la Préfecture et décorée de tentures grenat et or.

L'arrivée du Ministre

Pendant que s'ébranlait le cortège, le ministre des Pensions M. BERTHOD, arrivait en gare de Lille. Il était accompagné de MM. FROSSARD, son chef de cabinet, DAVAINÉ, BERSEZ, HAYEZ, sénateurs, DES ROTOURS, député.

M. BEAUREGARD, vice-président du Conseil national de l'U.N.C., et une partie de ce Conseil, reçurent le Ministre et sa suite sur le quai de la gare. Etaient également présents MM. Roger LANGEON, préfet du Nord; MAHIEU, DELAGRANGE, Auguste POTIE, sénateurs; PROUST, DELESART, NICOLLE, GOUTEL, M. VINCENT, PARMENTIER, Ro-

LE ROI DES BELGES CONTRE le Protectionnisme

Il réclame un changement dans la politique économique

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Le Roi ALBERT I^{er} a adressé à M. BENKIN, premier ministre, une lettre sur la situation internationale, qui a été communiquée à la Presse dimanche soir.

Le Roi, dans cette lettre, constate la restriction des exportations qui ont diminué de moitié depuis trois ans, pendant que le nombre de chômeurs, augmentait de moitié. Aussi le Roi critique l'augmentation des droits de douane qui restreint les marchés extérieurs, sans trouver de compensation dans l'augmentation de consommation sur les marchés intérieurs.

Il engage le Gouvernement à rechercher toutes les solutions de solidarité internationale et à réclamer le concours des Etats qu'il considère comme nécessaire à un changement dans la politique économique. « Il est temps, dit-il, que la solidarité internationale s'affirme autrement que par des discours, car seule une action concertée des Etats peut apporter un remède aux maux profonds dont souffrent les différents pays ».

Cette lettre est à rapprocher de l'initiative prise à Lausanne par les puissances signataires de la convention d'Oso. Ces puissances qui sont la Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède et la Norvège, se sont mises d'accord pour condamner la création de nouvelles barrières douanières et toutes autres mesures de restrictions qui contribuent à aggraver la crise. Elles reconnaissent qu'il est nécessaire de mettre fin à cette politique d'isolement et elles attachent la plus grande importance à ce que, très prochainement, intervienne une réduction générale des taxes. La décision de ces puissances, déclare-t-on, n'est pas exclusive et d'autres Etats peuvent adhérer à cette politique.



Le Roi ALBERT I^{er}

EN SE BAINANT A PONT-DE-LA-DEULE UN OUVRIER POLONAIS S'EST NOYÉ

L'autre soir, vers 20 heures, le Polonais Stanislas Dyblec, 24 ans, manoeuvre, aux Mines de l'Escarpelle, demeurant cité du Maroc, était allé se baigner en compagnie de quelques-uns de ses camarades dans le canal de la Deule. L'infortuné avait eu l'imprudence de manger avant de se mettre à l'eau. Et tout à coup ses compagnons le virent disparaître.

Après cela, M. Duperré, de la Fédération des Fonctionnaires, rappelle la proposition de MM. Japy, Bassot et Karyer Vallut demandant la baisse de leur traitement. Or, constate l'orateur, ce serait une mauvaise mesure, parce que les fonctionnaires sont également des consommateurs.

Il invoque l'autorité de MM. Chéron

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE LILLE

EXTRAIT

D'un jugement rendu par la quatrième chambre de Tribunal de première instance de Lille, jugeant correctionnellement le 17 Mai 1932. Il s'agit de :

FRANÇOIS LOUIS, 32 ans, né à Tourcoing, le 3 Mai 1902, marchand de beurre, demeurant à Lambrecht, 12, rue Auguste-Berte;

DONOVANVILLE, 32 ans, né à Lille, le 8 août 1902, mis en vente sous la dénomination de beurre un produit qui n'était pas exclusivement fait avec du lait ou de la crème provenant du lait;

et à Lambrecht en 1932; 3) l'auteur de la proportion de 45 à 55 %;

4) se livrant au commerce au beurre, obtenu de la margarine dans des locaux occupés par lui;

5) et condamné à mille francs d'amende, à payer au Syndicat des Marchands de beurre et de la région du Nord de la France partie civile, le somme de trois cents francs à titre de dommages-intérêts et aux dépens.

Le tribunal a en outre ordonné que le présent jugement serait par extrait en trois exemplaires insérés aux frais du condamné, dans les journaux « L'Echo du Nord », « La Croix du Nord », « La Démocratie » et « Le Réveil du Nord », sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder le somme de deux francs et affiché au nombre de deux exemplaires dont un à la porte de la mairie de la commune de Lambrecht, et l'autre à la porte du domicile du condamné, avec défense pendant une durée de sept jours d'élever des exceptions.

Le tout par application des articles 1, 2, 1^{er} de la loi du 1er août 1905, 2, 5, 15 de la loi du 16 avril 1897, 30 du Code Pénal, 154 du Code d'Instruction Criminelle et de la loi du 23 Juillet 1897.

N'y ayant appel.

En son Parquet.

Pour le Procureur de la République :

BOBNET.

Pour l'accusé conformé.

Le Greffier :

M. MASCART

LES FONCTIONNAIRES PROTESTENT CONTRE LES MENACES DE DIMINUTION DE SALAIRES

Le Cartel Confédéré des Services publics du Nord a tenu un grand meeting à Lille



EN HAUT: M. FOURNIER, secrétaire de la Fédération Postale, prononçant sa harangue devant le bureau présidé par M. DECOSTERE, secrétaire du U. D. des Syndicats du Nord. — EN BAS: Un coin de la salle pendant le meeting.

Hier, à 10 heures, en la Bourse du Travail de Lille, s'est tenu un important meeting organisé par le Cartel confédéré des Services publics du Nord pour protester contre les menaces de diminution de salaires. En plein accord d'ailleurs, avec la C.G.T., la Fédération générale des Fonctionnaires d'un million de personnes, avaient répondu à l'appel lancé par les organisateurs.

M. Decostère, secrétaire de l'Union départementale des Syndicats ouvriers du Nord tint à préciser les buts de cette réunion préparatoire à d'autres assemblées de solidarité, au cas où les projets élaborés seraient réalisés.

Les discours

M. Fournier, de la Fédération des P.T.T., rappelle alors qu'il a protesté, il y a quelques mois, contre le régime des retraites en vigueur. Le but pour suivi aujourd'hui est de mettre les fonctionnaires en face de leurs responsabilités.

L'orateur estime que les économies doivent être faites avant tout sur le budget de la guerre qui est en réalité de 15 milliards, divers crédits étant répartis dans différents budgets.

« A », ajoute M. Fournier, 53 millions dans les caisses du Trésor. Une émission de bons vient d'ailleurs d'être faite sous le couvert de l'outillage national afin de parer à la situation. Les protestataires, contre les menaces de diminution de salaires des fonctionnaires, ont été plus fondés. Le projet prévoit, en effet, une réduction de traitements de 5 % jusqu'à dix-huit mille francs, de 7 % de dix-huit mille à cinquante mille francs et de 10 % au-dessus de cinquante mille francs, ainsi que la suppression de l'indemnité de résidence dans certains cas, et la suppression de l'indemnité de charge de famille pour un enfant.

Après cela, M. Duperré, de la Fédération des Fonctionnaires, rappelle la proposition de MM. Japy, Bassot et Karyer Vallut demandant la baisse de leur traitement. Or, constate l'orateur, ce serait une mauvaise mesure, parce que les fonctionnaires sont également des consommateurs.

Il invoque l'autorité de MM. Chéron

administratif de la Fédération Postale, prononçant sa harangue devant le bureau présidé par M. DECOSTERE, secrétaire du U. D. des Syndicats du Nord. — EN BAS: Un coin de la salle pendant le meeting.

Le chômage, continue l'orateur, existe dans les chemins de fer. Les C.P. magnifiques ayant remis à l'industrie privée beaucoup de leurs attributions, en ce qui concerne surtout la fabrication du matériel. Il pense, au surplus, que la situation n'est pas tellement critique dans les chemins de fer, car il existe dans leur gestion deux parties: une partie publique et une partie privée, et les Compagnies et le bismil, leurs déficits sur la partie publique.

L'ordre du jour

M. Decostère remercie vivement les trois orateurs. Il préconise l'union de tous les travailleurs et adresse à ceux-ci, par les applaudissements, un appel chaleureux.

A l'issue de la réunion, l'ordre du

LE DIMANCHE SPORTIF DANS NOTRE RÉGION



À GAUCHE: Une phase du match de football qui opposa hier sur le terrain de « l'U.S. Club Calais », à Lambrecht, le Sporting-Club Fivois et le Racing-Club d'Arras, pour l'accession en DIVISION D'HONNEUR DU CHAMPIONNAT DU NORD. On voit le gardien de but Arrageois WENTERLOFF, saisissant la balle malgré l'intervention de l'avant Fivois VAILLANT. Le « R.C. d'Arras » remporta par trois buts à deux.

À DROITE: L'« A.S. » visitant DÉTRIVAT, qui se distinguera hier au MEETING DE BOUAL, s'apprêtant à braver son vol pour accomplir quelques acrobaties aériennes.

LIRE LES COMPTES RENDUS DE CES MATCHS ET MEETINGS AINSI QUE CEUX DE TOUTES LES MANIFESTATIONS D'HIER EN ROUBRIQUE « SPORTS ».